

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2023

LISTE DES DELIBERATIONS

Code général des collectivités territoriales - article L2121-25

Le seize mai deux mille vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni salle communale de la Mairie, Place de l'Europe, sous la présidence de Monsieur Patrick GAULTIER, Maire de Renazé.

Étaient présents : Patrick GAULTIER, Dorinne BALOCHE, Claude PAILLARD, Mireille BEDOUET, Damien DESERT, Romain BRETON, Thierry CHEVALIER, Hervé VIGNERON, Sophie BALLU, Lucinda GONCALVES MENNEGUERRE, Philippe PELLUAU, Christelle EVAÏN, Sophie DESMIER, Roger RICARD, Sonia GUIOULLIER, Loïc LACROIX, Aude LECLERC-VOUAUX, Claude JUGE.

Étaient absents ou excusés : Sylvine GAULTIER, Isabelle LAUNAY, David HOCDE, Norbert LIVENAIS, Armelle JOLYS.

M Roger RICARD est porteur d'un pouvoir de M David HOCDE.

Mme Sonia GUIOULLIER est porteuse d'un pouvoir de Armelle JOLY.

M Claude PAILLARD est porteur d'un pouvoir de M Romain BRETON jusqu'à la délibération n°2023-069 sur la convention d'occupation précaire avec la société MENE.

Mme Mireille BEDOUET est porteuse d'un pouvoir de Mme Isabelle LAUNAY.

M Patrick GAULTIER est porteur d'un pouvoir de M Norbert LIVENAIS.

M. le Maire constate que le conseil réunit les conditions pour délibérer valablement et ouvre la séance.

M. Thierry CHEVALIER est élu secrétaire de séance.

FINANCES

2023 – 061 : FINANCES – DECISION MODIFICATIVE N° 1 – BUDGET GENERAL

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

URBANISME

2023 – 062 : APPROBATION DE LA DECLARATION DE PROJET N°1 EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

SUBVENTIONS

2023 – 063 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU FLOORBALL

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2023 – 064 : ADHESION - FONDATION DU PATRIMOINE

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

PETITE VILLE DE DEMAIN

2023 – 065 : DEMANDE DE SUBVENTION - FONDS VERT

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2023 – 066 : COMPOSITION DU JURY POUR LE CHOIX DES BUREAUX D'ETUDES

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

VOIRIE

2023 – 067 : RUE DES POMELINS – ACHAT DE TERRAINS

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

ECONOMIE

2023 – 068 : DISSOLUTION DU BUDGET ANNEXE « ATELIERS INDUSTRIELS »

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2023 – 069 : CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE AVEC LA SOCIETE MENE

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2023 – 070 : VENTE DE TERRAIN A M. ET MME BARON – RUE DE L'EGLISE

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

BATIMENTS

2023 – 071 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA TOITURE DU BOULODROME A LA SOCIETE SOLAIRE BLEU – CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE DE PRODUCTION D'ELECTRICITE

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2023 – 072 : VENTE DES IMMEUBLES - 9 ET 11 RUE PIERRE GEMIN

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2023 – 073 : AMENAGEMENT DU CENTRE SOCIAL : PARTICIPATION AUX FRAIS DES BUREAUX D'ETUDES ENTRE LA COMMUNE ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRAON

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

2023 – 074 : LOCATION LOGEMENT - 12 RUE DES SPORTS

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

AFFAIRES GENERALES

2023 -075 : PENALITES POUR MENAGE DANS LES SALLES SUITE A LOCATION

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Affichée et mise en ligne le vendredi 2 juin 2023.

*Le Maire,
Patrick GAULTIER*